



EHN GUARDIANS

NPFBF



FBFPN

LIGNES DIRECTRICES POUR LES CANDIDATES ET CANDIDATS

La Fondation de bienfaisance de la Fédération de la police nationale (FBFPN) est fière d'offrir un nouveau programme de bourses d'études en 2026, rendu possible grâce au soutien généreux de EHN Gardiens.

Ce programme de bourse vise à soutenir les étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs qui font progresser la recherche et les soins thérapeutiques pour les membres du corps policier et les premières intervenantes et premiers intervenants souffrant de traumatismes, de dépendances, de pensées suicidaires ou de tout autre trouble de santé mentale. Ce soutien est crucial pour le personnel de la sécurité publique sur lequel compte le Canada pour sa protection.

Voici ce que vous devez savoir.

NOMBRE DE BOURSES D'ÉTUDES ET VALEUR/DURÉE DU FINANCEMENT

Une (1) bourse d'études non renouvelable d'une valeur de 10 000 \$ CA sera remise à une étudiante ou un étudiant aux cycles supérieurs (maîtrise ou doctorat) afin de financer des travaux de recherche axés sur la santé mentale des membres du corps policier et du personnel de la sécurité publique, notamment en ce qui concerne les traumatismes, les approches de traitement et de rétablissement, ainsi que la prévention du suicide.

ADMISSIBILITÉ

Toute personne qui présente une demande doit satisfaire aux exigences suivantes :



- Détenir la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente au Canada, ou avoir une preuve de statut de personne protégée provenant d'Immigration et Citoyenneté Canada (les personnes dont la demande est en cours ne sont pas admissibles) ;
- Prévoir d'entamer ou de poursuivre des études aux cycles supérieurs (maîtrise ou doctorat) à temps plein ou à temps partiel en 2026-2027.
- Avoir un bon dossier scolaire ;
- Mener des travaux de recherche ayant le potentiel d'améliorer la santé mentale des membres du corps policier et du personnel de la sécurité publique au Canada ;
- Faire preuve d'un grand potentiel pour mener une recherche à fortes retombées dans tout domaine de la santé mentale lié aux expériences des membres du corps policier et du personnel de la sécurité publique, y compris la dépression sous toutes ses formes, les pensées suicidaires, l'anxiété, les traumatismes, le trouble de stress post-traumatique (TSPT), ainsi que le traumatisme moral et du sanctuaire.

ÉTABLISSEMENTS ADMISSIBLES

SEULES les personnes qui fréquentent un établissement d'enseignement canadien ou un établissement affilié ayant le pouvoir de conférer des grades ou des diplômes (p. ex. une université) sont admissibles. Aucune bourse d'études ne sera octroyée aux personnes ayant l'intention d'étudier dans un établissement d'enseignement non canadien.

DOMAINE D'ÉTUDES ET EXIGENCES RELATIVES AU PROGRAMME

Le programme d'études doit être d'une durée minimale de deux (2) ans et porter sur la santé mentale des membres du corps policier et du personnel de la sécurité publique, plus particulièrement en lien avec les traumatismes, leur traitement et le rétablissement.

Les programmes suivants ne sont PAS admissibles :

- les programmes de premier cycle ;
- les programmes menant à un certificat.



EHN GUARDIANS

NPFBF



FBFPN

CONDITIONS ET RESTRICTIONS

- Au moment de présenter la demande, il doit rester au moins une (1) année d'études au programme (la date prévue d'obtention du diplôme doit être au printemps 2027 ou plus tard).
- La personne titulaire de la bourse doit être inscrite à l'établissement d'enseignement et dans le programme d'études à temps plein ou à temps partiel indiqués dans sa demande tout au long de la période de financement. Au moment de l'acceptation de la bourse, une preuve d'inscription à l'établissement d'enseignement sera requise pour que les fonds soient versés.
- La personne titulaire ne doit pas occuper un emploi chez EHN Canada ou EHN Gardiens ni être employée ou employé de la Fédération de la police nationale.
- La bourse n'est offerte qu'une seule fois. Les personnes qui ont déjà obtenu une bourse de la FBFPN ne peuvent pas présenter une nouvelle demande.
- La personne dont la demande est retenue doit consentir à communiquer les résultats de ses travaux de recherche à EHN Gardiens et à la FBFPN, une fois achevés, à des fins de sensibilisation du public et de promotion du programme de bourses.
- Elle doit également mentionner EHN Canada et la FBFPN comme sources de financement dans l'ensemble des présentations et publications liées aux recherches financées par le programme de bourses.
- La FBFPN se réserve le droit de modifier son parrainage du programme de bourses d'études ou d'y mettre fin sans préavis.

PROCESSUS DE DEMANDE

Les demandes doivent être soumises par l'entremise du portail en ligne au plus tard le **26 mai 2026, à 13 h (HE)** au <https://portal.scholarshippartners.ca/welcome/EHN-NPFBF-FR/>.

Les demandes doivent être remplies et soumises par les candidates et candidats. Pour toute question, veuillez communiquer avec Partenaires en bourses d'études Canada (PBEC) au <https://spc.univcan.ca/>.

Les personnes qui présentent une demande doivent veiller à ajouter l'adresse bourses@univcan.ca à leur liste d'expéditeurs autorisés dans les options de gestion de courriels afin de pouvoir continuer à recevoir les messages importants de PBEC.



EHN GUARDIANS

NPFBF



FBFPN

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS :

- **Relevés de notes** : un relevé de notes des études de premier cycle ou de cycles supérieurs est requis pour confirmer le statut étudiant.
- **Expérience de travail et activités parascolaires** : une description de l'expérience professionnelle et des activités d'engagement en milieu scolaire ou communautaire en lien avec les services policiers et la sécurité publique. Cela peut notamment inclure des activités de bénévolat, la participation à des groupes de promotion d'intérêts, des rôles de leadership au sein des services policiers ou d'autres organisations de sécurité publique, ainsi que la contribution à des projets de recherche ou à des initiatives en lien avec la santé mentale du personnel de la sécurité publique, l'exposition aux traumatismes et les processus de rétablissement ou de traitement.
- **Formulaire d'évaluation d'une personne répondante** : un formulaire d'évaluation rempli par une professeure ou un professeur universitaire ou un membre du corps professoral ayant une connaissance approfondie des réalisations de la personne candidate et de ses compétences scolaires. Le formulaire doit être dactylographié, comporter la signature originale ou électronique de la personne qui l'a rempli, et soumis en format PDF.

[Le formulaire d'évaluation de la personne répondante](#) peut être téléchargé à partir du portail. Seules les évaluations faites sur le formulaire disponible sur le portail seront acceptées.

La personne répondante doit remplir et soumettre le formulaire le plus tôt possible afin qu'il puisse être téléversé et sauvegardé avec la demande. Les candidates et candidats sont responsables d'informer leur personne répondante de la date limite et de leur donner assez de temps pour remplir le formulaire.

- **Dissertation** : une dissertation de 500 à 700 mots illustrant de manière explicite en quoi les travaux de recherche proposés visent à améliorer la santé mentale des membres du corps policier et du personnel de la sécurité publique, notamment en ce qui concerne la dépression, les pensées suicidaires, l'anxiété, les traumatismes, le TSPT, ainsi que le traumatisme moral et du sanctuaire.

Des directives détaillées se trouvent sur le formulaire de demande. Seules les demandes complètes seront évaluées, et aucune demande de report de la date limite ne sera accordée.



EHN GUARDIANS

NPFBF



FBFPN

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les demandes sont évaluées en fonction du rendement scolaire, des activités bénévoles, communautaires et parascolaires, de l'expérience professionnelle, ainsi que du contenu et de la pertinence de la dissertation et du formulaire d'évaluation scolaire.

Les demandes seront examinées par un comité multidisciplinaire. Les termes techniques doivent être réduits au minimum.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Un comité formé de représentantes et représentants d'universités et de collèges canadiens choisis par PBEC présélectionne le titulaire de la bourse. Un comité de sélection formé de membres ou de la présidence du conseil d'administration ou de personnes déléguées de la FBFPN sélectionne la personne titulaire de la bourse. La décision du Comité est finale.

Les personnes ayant soumis une demande seront informées des résultats du processus de sélection par courriel.

DEMANDE RETENUE

La personne dont la demande est retenue sera informée du résultat du processus de sélection en mois d'août. Elle sera tenue de compléter le processus d'acceptation de la bourse d'études en ligne et de transmettre tous les documents requis, dont la preuve d'inscription à son établissement d'enseignement.

Elle devra également donner son consentement à la FBFPN d'utiliser ses renseignements personnels (c.-à-d. son histoire, sa photo, etc.) aux fins de promotion du programme et d'elle-même, en tant que titulaire de la bourse.

VERSEMENT

Le versement de la bourse d'études sera effectué à la fin du processus d'acceptation de celle-ci et après l'examen de tous les documents justificatifs. Selon la méthode de paiement utilisée, la réception du versement peut prendre de six à huit semaines. Le montant de la bourse sera



versé dans le compte bancaire de la personne titulaire par transfert électronique de fonds (TEF) au nom du commanditaire du programme.

Il revient à la personne titulaire de veiller à ce que le paiement de ses droits de scolarité soit effectué dans les délais prévus par son établissement d'enseignement, peu importe la date de réception de la bourse d'études.

Les communications se feront par l'entremise du portail. La personne titulaire de la bourse est responsable d'informer PBEC de tout changement de ses coordonnées en tenant ses renseignements à jour sur le portail.

L'administration du programme de bourses d'études de la FBFPN a été confiée à PBEC, une division d'Universités Canada. Universités Canada est associée à des entreprises de premier plan de presque tous les secteurs de l'économie grâce aux services de gestion et d'administration de plus de 140 programmes de bourses d'études qu'elle offre à des entreprises, à des organismes gouvernementaux et à des fondations privées de partout en Amérique du Nord. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le www.univcan.ca.

PARTENAIRES EN BOURSES D'ÉTUDES CANADA

Réf. : Programme de bourses d'études de
EHN Gardiens et de la FBFPN
350, rue Albert, bureau 1610, Ottawa (Ontario) K1R 1A4

Scholarship
Partners Canada.
Partenaires en bourses
d'études Canada.

Sans frais : 1 844 567-1237